VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Lézignan-Corbières
Capitale des Corbières, Porte du Minervois

Le 17 janvier 2024

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,
Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le mardi 23 janvier 2024 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch :

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales
Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 décembre 2023
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal
3. Création de la Commission d'indemnisation amiable des commerçants du Cours de la République et de son règlement de fonctionnement – Annexe

Environnement

4. Détermination des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables – Annexes

Gestion des services publics

5. Gestion du camping municipal

Finances

6. Approbation de l'accord transactionnel pour le sinistre de l'immeuble communal « Blacher » situé rue Arago
7. Mise en œuvre des mesures conservatoires du Budget principal avant le vote du budget 2024 – Annexe
8. Mise en œuvre des mesures conservatoires du Budget annexe Eau potable avant le vote du budget 2024 – Annexe
9. Mise en œuvre des mesures conservatoires du Budget annexe Assainissement avant le vote du budget 2024 – Annexe
10. Intégration des travaux en régie 2023 sur le Budget principal – Annexes
11. Bilan des acquisitions et cessions à titre onéreux réalisées sur l'exercice comptable 2023 Budget principal – Annexes
12. Adhésions à diverses structures pour l'année 2024
13. Acomptes de subventions 2024

Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38
mairie@lezignan-corbieres.fr
www.lezignan-corbieres.fr

Gestion du domaine foncier communal

14. Convention de servitude de passage sur les parcelles privées cadastrées AO 172P, AO 173P et AO 2040P au bénéfice de la commune de Lézignan-Corbières – Annexe

Questions diverses

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire empêché, la Première Adjointe,
Christine BÉNET

MAIRIE DE LEZIGNAN-CORBIERES
AUDE